

Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Jullouville

Plage Face au Casino

Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

Identification des sources potentielles de pollution



Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

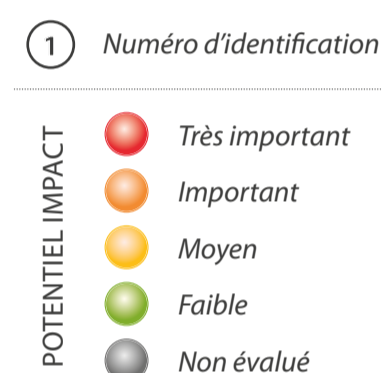
Caractéristiques de la zone de baignade



LÉGENDE



SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION



Actions et mesures de gestion

→ Actions curatives

- Mener à terme** l'opération engagée sur le contrôle des branchements sur la partie privative.
- Finaliser** la vérification des contrôles de conformité des branchements dans les zones récemment assainies.
- Faire un bilan** sur les 2 postes présentant le plus fort niveau de criticité.
- Mener à terme** le diagnostic des installations d'assainissement non collectif.
- Faire en sorte** que la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif ayant un impact sur la salubrité publique soit effectuée.
- Effectuer** des inspections télévisuelles avant tout dans les secteurs prioritaires.
- Limiter** les risques de contamination des eaux par la mise en place de dispositifs permettant d'éviter le lessivage des déjections animales sur les sites recevant les cirques.

- Poursuivre** les travaux d'aménagement de rivières.
- Poursuivre** la sensibilisation des exploitants à la reconstitution des talus et des haies pour limiter l'érosion.

→ Actions préventives

- Mettre en place** une gestion patrimoniale des équipements de collecte.
- Entretien** régulièrement les installations des aires de camping-car.
- Sensibiliser** les usagers pour éviter les comportements non respectueux de l'environnement.
- Suivre** le niveau de contamination des talus et des haies pour limiter l'érosion.
- Planter** un panneau d'information conseillant d'éviter la baignade à proximité de l'exutoire de la Saigue et du Thar.
- Pérenniser** la gestion active en cas de dysfonctionnement sur les ouvrages d'assainissement ou de fortes pluies.

Recommandations

Éviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

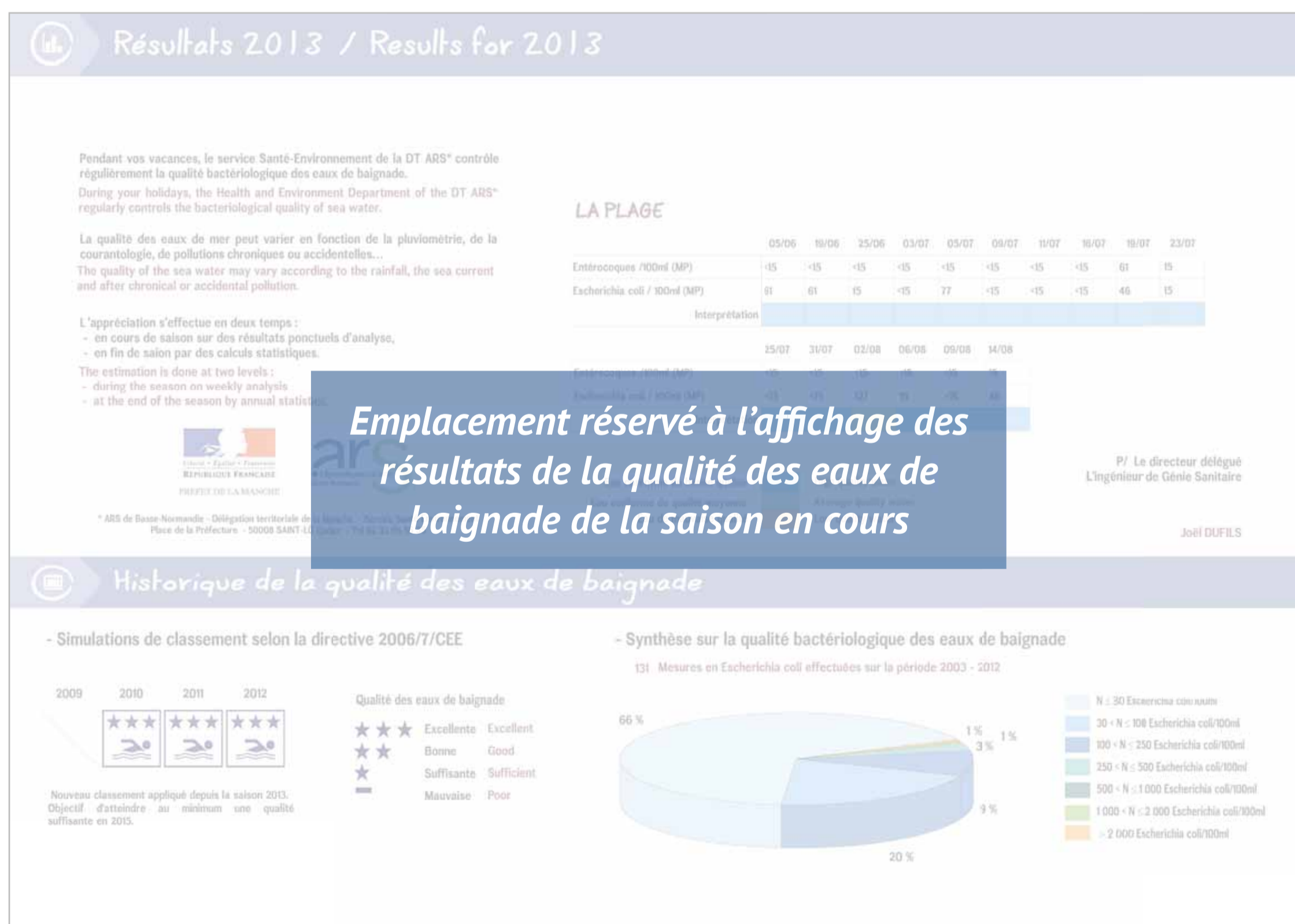
Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

À la mairie
Place René Joly
50610 JULLOUVILLE
Tél : 02.33.91.10.20

Sur internet
• manche.fr
• www.environnement-sante-manche.org
• www.ars.basse-normandie.sante.fr

Le suivi de la qualité et son historique



Création - Conception : SMBCG / CG50 / ARS de Basse-Normandie